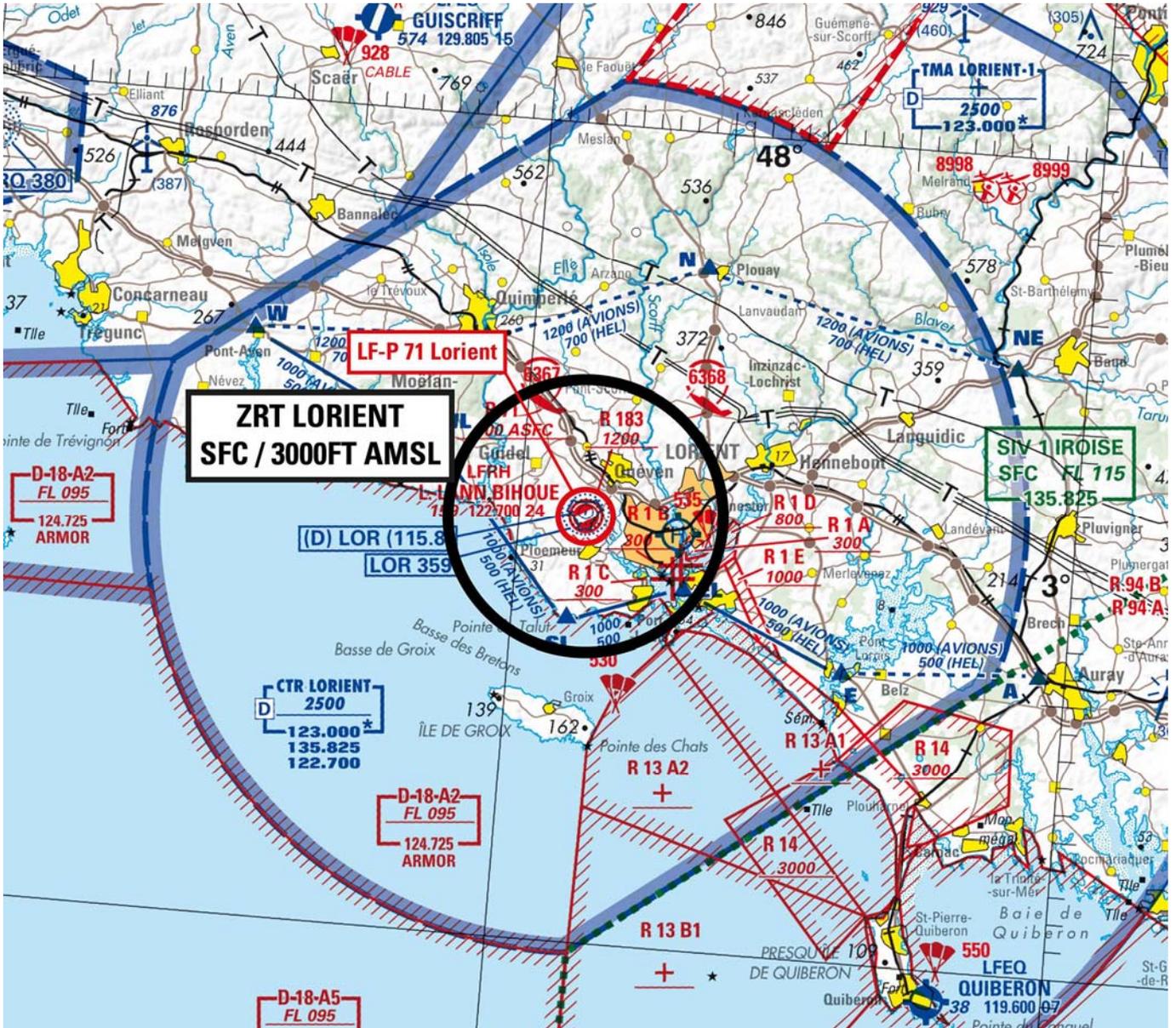


Objet : ENR - FIR : Brest LFRR - AD : Lorient Lann Bihoué LFRH  
Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur AD Lorient Lann-Bihoué (LFRH)

En vigueur : Du 20 avril 2023 au 17 avril 2024

Lieu : FIR : Brest LFRR - AD : Lorient Lann-Bihoué LFRH



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2022

**ACTIVITÉ**

Décollages, atterrissages et entraînement plateforme d'aéronefs en CAM en provenance et à destination de LFRH en procédure d'auto-information.

**DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**

Du lundi au vendredi sauf jours fériés : LS-30' / CS+30' pendant les créneaux de fermeture des services du contrôle aérien et de désactivation des CTR et TMA de Lorient.

Activable par NOTAM avec un préavis de 24H.

## INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :  
Lorient ATIS : 129.125 MHz  
Iroise info : 135.825 MHz  
Armor : 124.725 MHz et 234.250 MHz

## ORGANISME GESTIONNAIRE

CLA (Contrôle Local d'Aérodrome) de Lorient Lann-Bihoué.

## STATUT

La ZRT, lorsqu'elle est active, coexiste avec la zone LF-P71 Lorient (Cf. AIP France ENR 5.1) et se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère.

## CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront appliquer la procédure d'auto-information :

- ◆ ACFT en CAM en vol local (*en provenance et à destination de LFRH*)
- ◆ ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement après contact avec Lorient TWR 122.700 MHz (*fréquence utilisée en Auto/info*).

## SERVICES RENDUS

Services d'alerte et d'assistance en vol aux ACFT en CAM.

## LIMITES VERTICALES ET VERTICALES

Limites latérales

Cercle de 5 NM de rayon centré sur : 47°45'38"N - 003°26'24"W (ARP LFRH)

Limites verticales

SFC / 3000 ft AMSL

## DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque la ZRT est active :

- ◆ Activités de voltige N° 6366, 6367, 6368 et AEM 8916, parachutage N° 535 et N° 530 suspendues ;
- ◆ Itinéraire de transit VFR "EL-SL-WL" au-dessous de 3000 ft AMSL fermé ;
- ◆ La zone LF-R183 n'est pas activable.

## ORGANISMES À CONTACTER

Officier de quart du contrôle local d'aérodrome de Lann-Bihoué - Tél : 02 97 12 90 33.